RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

À ta sauce

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

En formation, au capital de 2000 euros

Siège social: 86 Boulevard Aristide Briand, Perpignan, Pyrénées-Orientales, France, 66100

RCS en cours

Procès-Verbal de décisions unilatérales de l'actionnaire unique en SASU

Le 27/06/2025, est présent au siège de la société, le soussigné: Mr Quentin LEPROUX, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant au [redacted] a décidé la nomination du dirigeant comme suit:

RÉSOLUTION N°1

Nomination aux fonctions de Président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée:

Mr Quentin LEPROUX, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted]
demeurant au [redacted]

celui-ci présent, déclare accepter lesdites fonctions.

RÉSOLUTION N°2

La rémunération de la présidence sera fixée ultérieurement.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en autant d'exemplaires originaux qu'il est nécessaire pour le dépôt d'un original au siège social et l'exécution des diverses formalités de publicité légale, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Je soussigné Mr Quentin LEPROUX, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant au [redacted] certifie ce Procès-Verbal d'Assemblée Générale conforme à l'original.

Fait à: Perpignan
Le: 27/06/2025

Signature de l'associé unique:

[redacted]